

Le secteur de la défense mobilisé

« L'industrie de défense en état d'alerte », titre **Le Point**, notant que tout l'écosystème de la défense est mobilisé. « Depuis 2022, notre industrie de la défense s'est mise en mouvement sous l'égide du ministère des Armées, se félicite Marc Ferracci. On a multiplié par quatre la production de canons Caesar et la production de missiles de courte portée. Le groupe **Dassault** pourrait envisager de produire jusqu'à cinq Rafale par mois, **Safran** fabrique deux fois plus d'armement modulaire AASM, **Thales** a doublé sa production de radars dans son usine de Limours ... Les industriels ont la capacité de réagir. Maintenant, il faut passer à une plus grande échelle, mais, pour cela, il faut que les financements publics, et privés, soient là. Au niveau européen, la présidente de l'Union européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé des dérogations possibles aux règles de déficit public, ce qui montre le changement d'état d'esprit. » Il n'empêche qu'en dépit des efforts fournis pour produire davantage, la course de vitesse est encore loin d'être gagnée. **Charles Beaudouin, général de division**, souligne : « Nous avons perdu trois années précieuses que nous ne rattraperons pas, en n'engageant pas, dès le premier semestre 2022, des fonds spéciaux pour reconstituer nos stocks de munitions et de rechanges. Les pièces de rechange autorisent l'autonomie d'action sur le théâtre d'opérations mais permettent aussi aux équipages de s'entraîner. Et il faut rehausser le niveau d'entraînement comme sur le char Leclerc, notoirement insuffisant » (Le Point, p.64